



REUNION AVEC M. HAYET, DDPN 42

le 4 décembre 2023

REFORME DDPN

P.A.T.S.

Mise en place officielle : 1^{er} janvier 2024, à effectifs constants
La bascule fichiers informatique, inscriptions dialogue etc.
se fera au fil de l'eau (Courant janvier/Les infos seront diffusées en interne).
On aura des modes opératoires cumulés pendant une certaine période.

REFORME

ALTERNATIVE demande à M. HAYET des précisions sur l'impact de la réforme sur les agents PATS + des problématiques individuelles en cas de refus de rejoindre le poste proposé par l'administration + de l'application de la note du 28/07/2023 qui faisait suite à une demande d'ALTERNATIVE auprès de la zone !!

Pour le directeur, la question se pose pour l'état-major (redistribution des bureaux ou pas ?).

Si changement de bureau il y avait, il serait limité au niveau de l'étage.

Au niveau OMP, du S.G.O., de la P.T.S. = pas de changement

**Le CIC va être refait grâce à un budget sollicité auprès du SGAMI
But : Placer les opérateurs face aux écrans = redistribuer + moderniser
Travaux et rénovations vont un peu impacter le CIC pendant max. 6 mois.**

M. HAYET reste à l'écoute pour toute problématique individuelle.

Tous ceux qui sont emmenés à changer de poste ont reçu une fiche avec leur nouvelle affectation.

En cas de refus, la DRHFS sera saisie, et ouvrira alors le poste concerné.

Pour toute information sur la mise en place de la réforme de la P.N. dans la LOIRE
ou pour tout besoin d'aide ou assistance :

contactez : Frédéric CIPRIANI 06.10.28.13.71. ou Hendrick PINTO 06.59.54.58.68.

